

Vivre Harmonieusement entre Val et Sologne (VHVS 45)

286 rue du Coteau 45590 SAINT-CYR-EN-VAL



sauvonsmorchene@gmail.com



St Cyr-en-Val, le 25 janvier 2022

**Monsieur le Maire
de SAINT-CYR-en-VAL**

Objet : Pour une réelle participation citoyenne

Monsieur le Maire,

Nous venons de recevoir le bulletin municipal Regards de janvier 2022.

Parmi les sujets traités, trois thèmes ont particulièrement attiré notre attention. Il s'agit de l'avenir de la rivière Morchène et de son étang, du dossier sur l'eau et du projet de futur bâtiment commun à l'ALSH et au multi accueil.

Le traitement de ces trois informations nous amène à apporter les remarques suivantes.

• En ce qui concerne la rivière et l'étang de Morchène :

- Nous sommes évidemment favorables à des aménagements visant à réduire le risque *inondation* sur notre commune. Cependant, nous vous faisons remarquer, qu'à notre connaissance, aucun habitant n'a été sollicité pour travailler avec les élus et les services sur les différents scénarii possibles.

- Vous informez les Saint-Cyriens que des études ont été faites et qu'il y aura une présentation publique lorsque les choix seront en voie de décision. → Y aura-t-il encore une marge de manœuvre pour amender les projets lors de cette réunion publique ?

• Pour ce qui est du dossier sur l'eau potable :

- Nous l'avons trouvé assez informatif et il est à louer que des efforts soient faits sur une utilisation raisonnée de l'eau pour arroser. De même, il est utile de faire la promotion des attitudes individuelles ou collectives visant à une consommation responsable de l'eau.

- Dans le paragraphe sur la distribution de l'eau potable, vous évoquez la mutualisation obligatoire des services *alimentation* et *assainissement* au niveau de la Métropole. Vous indiquez que le prix de l'eau pourrait augmenter de manière significative à St Cyr.

- L'assainissement n'est que rapidement évoqué. Ce domaine est bien entendu de la compétence de la Métropole mais quid de l'état de nos stations d'épuration et de nos réseaux ?

- Enfin, vous ne nous informez pas sur la position que défendra St Cyr pour le choix entre *régie publique* et *délégation*.

Nous regrettons qu'aucune réunion publique n'ait été programmée pour évoquer toutes ces problématiques,. Et comme il y a urgence à traiter ce dossier, VHVS 45 vous a adressé une lettre ouverte le 24 janvier 2022.

• Pour ce qui est du futur bâtiment commun pour l'ALSH et le multi accueil

- Dans votre édito du bulletin municipal, vous évoquez la construction de ce bâtiment. Or vous n'indiquez pas quelle sera la procédure utilisée pour que les habitants se sentent pleinement concernés et actifs dans leurs souhaits.

- Pourtant, lors du conseil municipal du 13 septembre 2021, nous avons noté que ce projet d'importance serait suivi par une étudiante qui prépare une thèse à l'école d'architecture de Paris mais aussi que les familles et les parents seraient concertés (Cf. également l'article de la République du Centre du 13 septembre 2021).

Aussi, par ce courrier, nous voulons exprimer une certaine déception.

Lors de la campagne électorale, il y avait un engagement à faire participer les habitants ("*Construisons ensemble notre village de demain*" ; "*Développer l'information et la concertation citoyenne*").

De même, dans la partie finale de vos vœux 2022 diffusés sur You Tube, nous avons retenu la phrase "*Continuer la valorisation de notre patrimoine communal en associant les Saint-Cyriens*".

Or, nous constatons, que pour l'instant, sur ces trois sujets importants, il n'est prévu aucune réunion de travail en commun (on pourrait appeler cela "atelier participatif" ou "commission ouverte").

Pourtant, il semble que l'expérience du Comité consultatif "Santé, prévention & attractivité" a eu plutôt un effet bénéfique. Alors pourquoi s'arrêter là ?

Nous estimons que, pour les sujets majeurs qui concernent le futur de notre commune, il serait opportun de solliciter les bonnes volontés, pour qu'une réflexion la plus large possible puisse avoir lieu bien en amont des décisions.

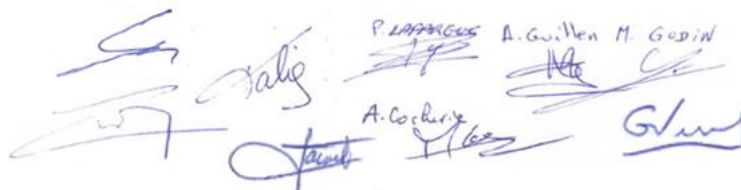
Bien entendu, VHVS 45 se tient à la disposition de la communauté afin de participer et travailler sur les sujets évoqués.

Nous vous remercions par avance de l'attention que vous ne manquerez pas de porter à ce courrier.

Dans l'attente d'une réponse rapide que vous voudrez bien nous apporter, veuillez agréer, Monsieur le Maire, l'expression de nos salutations respectueuses.

Nous profitons de ce 1^{er} courrier de l'année pour vous adresser, ainsi qu'à tous les membres du conseil municipal, nos meilleurs vœux pour 2022.

M. BADIN, M. COCHERIE, M. GODIN, M. GUILLEN, M. JACQUOT, M. LAFARGUE, Mme LALISSE, M. SIMON et M. VERSTICHEL du Conseil collégial de VHVS 45



The image shows several handwritten signatures in blue ink. Above the signatures, the names of the council members are printed: P. Lafargue, A. Guillen, M. Godin, A. Cocherie, and G. Verstichel. The signatures are written over these names and are somewhat stylized and overlapping.